

AGENCE NATIONALE DE L'URBANISME, DES TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES  
ET DU CADASTRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**

Date de lancement : 20 septembre 2024  
Appel d'offres : N°02/MHUC/ANUTTC/ENCRES/2024  
Nom du projet : Acquisition d'encres  
Source de financement : Budget de l'Etat 2024

**1. OBJET**

L'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastres lance un appel d'offres ouvert pour l'acquisition des encres, exercice 2024.

**2. ALLOTISSEMENT**

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

**3. PARTICIPATION**

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des marchés publics.

**4. CRITERES DE QUALIFICATION**

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

**5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS**

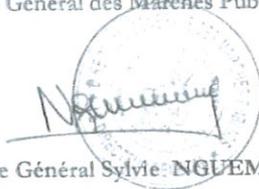
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA ou 100 000 F CFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME.

Ce paiement se fait sur présentation d'un Ordre de Recettes délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Le Directeur Général des Marchés Publics

Commissaire Général Sylvie NGUEMBHYT



B.P : 23 792 (GABON)  
Tél. 074 04 43 39

**6. CRITERES D'EVALUATION**

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de la clause 5.2.1 des Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO) du Dossier d'Appel d'Offres.

**7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION**

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT au plus tard le **mercredi 09 octobre 2024 à 10 heures**.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours** conformément aux dispositions de l'article 106 du code des marchés publics.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus de cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

**8. OUVERTURE DES PLIS**

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **vendredi 04 octobre 2024 à 11 heures dans la salle de réunion du 3ème étage de l'ANUTTC**.

Le Directeur Général de l'ANUTTC

Adolphe Gildas MICKOTO

